

Monsieur le Préfet,

A la suite de notre occupation de ce vendredi 5 février, vous vous demandez peut-être : « *Mais qu'est-ce qu'ils veulent encore ? Je les ai reçu-e-s en grande pompe le 12 décembre dernier. Un samedi. Le même jour, j'ai autorisé leur manifestation régionale en plein état d'urgence. J'ai reconnu bien des dysfonctionnements de mes services et, avec mon secrétaire général, nous avons amélioré la qualité du service. A la suite de la rencontre, ils ont écrit des mails reconnaissant une rencontre courtoise et une réelle écoute de leurs doléances. Ils en ont écrit d'autres pour se féliciter de plusieurs avancées : le retrait de l'affiche obligeant les accompagnant-e-s à présenter une pièce d'identité, un accueil plus courtois, un souci plus visible de faciliter les démarches des étranger-e-s, quelques avancées en ce qui concerne les mères d'enfant français... Ils avaient même arrêté leurs rassemblements hebdomadaires devant la préfecture qui visaient à dénoncer le racisme institutionnel et les harcèlements préfectoraux. Alors quoi ?* ».

Vous dites vrai, Monsieur le Préfet, mais plusieurs éléments nous ont conduit-e-s à décider de renoncer à l'espèce de trêve silencieuse que nous avons laissée s'installer suite au 12 décembre.

D'abord, **vous avez refusé de revenir en arrière sur deux de nos revendications majeures** : l'arrêt de l'obligation de passer par **Internet** pour prendre RV pour les titres de séjour ; l'arrêt de la nouvelle pratique qui consiste à contrôler la manière dont les migrant-e-s fuient leur pays en utilisant le fichier d'empreintes digitales dit **visabio**.

Ensuite, comme souvent en matière de conflits sociaux, les enjeux se sont déplacés. Si nous n'accusons plus vos services d'injurier et de menacer les étranger-e-s qui s'y présentent (*il reste quand même beaucoup à dire sur ce qui se passe au guichet asile...*), nous déplorons plusieurs nouveautés inquiétantes.

La première est la **multiplication des arrestations en préfecture**. Certes, elles ne sont plus déloyales comme sous Sarkozy mais vos services ont multiplié les arrestations dites loyales. Sous prétexte de procédures de réadmission, vous convoquez les gens pour leur « *mise à exécution* » et, comme par magie, des policiers de la PAF les interpellent dans la préfecture et les embarquent pour les placer en rétention et les expulser au plus vite. Nous ne pouvons accepter qu'un service public ouvert à tous les usagers se transforme en salle d'arrestation pour certain-e-s.

Mais ce n'est pas tout. Comme vous le découvrirez dans le tract qui va nous servir dans les semaines à venir, **nous accusons la préfecture de « fabriquer des clandestins »**. Oui, Monsieur le Préfet.

Le 12 décembre, vous étiez fier de présenter vos services comme les plus en pointe sur la question de la fraude et vous avez relié directement l'usage du fichier visabio avec la question de la répression de la fraude. Nous n'avons pas su bien vous répondre car, à l'époque, nous n'avions pas pris toute la mesure de ce qui était en train de se passer.

Or que se passe-t-il ? Des dizaines de demandeurs d'asile autrefois accueilli-e-s par la France se retrouvent, à cause de l'usage du fichier visabio, accusé-e-s d'avoir obtenu un visa grâce à une autre ambassade que la France. Vous continuez de refuser d'écouter ce que ces demandeurs d'asile expliquent sur la manière dont ils ont « triché » pour fuir (un passeur leur trouve un passeport d'emprunt, leur prend leurs empreintes, obtient le visa, leur file le passeport pour prendre l'avion puis le récupère à l'arrivée). Vous savez que, quand on fuit, on utilise tous les moyens et qu'il est alors facile d'accuser ces gens d'avoir menti ou fraudé, d'avoir l'identité de leur passeport d'emprunt et non l'identité qu'ils déclarent lors de leur présentation en préfecture.

Sauf que la fraude vous est utile. En la prétextant grâce à un détournement du fichier visabio, vous pouvez organiser des **réadmissions à la chaîne** ou bien placer les demandeurs d'asile non réadmis dans

des **procédures accélérées** contre lesquelles les recours sont devenus plus difficiles d'accès avec la nouvelle loi sur l'asile.

C'est dans ce cadre-là que les arrestations en préfecture se multiplient et que le nombre de clandestins – fabriqués par la nouvelle « procédure visabio » – est en train d'exploser. Car que croyez-vous Monsieur le Préfet ? Que les demandeurs vont longtemps répondre à vos convocations polies pour « *mise à exécution d'une procédure de réadmission* » ? Bien sûr que non. Ils et elles choisissent de plus en plus la clandestinité, en pariant sur les 18 mois qui les séparent de la possibilité de ne plus être réadmis-es de force vers un pays où ils/elles ne veulent pas aller.

Enfin, Monsieur le Préfet, au moins deux autres problèmes nous poussent à recommencer nos actions. D'une part, vous n'hésitez pas à laisser les procédures de réadmission avoir pour destination **la Hongrie** ! Nous savons, vous savez, qui gouverne en Hongrie et ce que le gouvernement hongrois pense des « nègres », ce qu'il leur fait. D'autre part, un nouveau problème de service public devient de plus en plus visible : celui de **la traduction**. Vous demandez aux étranger-e-s que vous convoquez pour les réadmissions de venir accompagné-e-s d'un traducteur. Non seulement c'est culotté quand on convoque une personne pour l'arrêter (et donc quand on demande à son traducteur bénévole de collaborer allègrement à l'arrestation) mais en plus cela révèle une conception étrange du service public.